

**Procès-verbal de la 18^{ème} assemblée générale de l'Association Romande
des Archives de la Construction Moderne (ArAcm)
le mardi 5 octobre 2010 à 17h15**

EPFL Ecublens, Bâtiment Centre Midi, salle CM 010 au rez-de-chaussée

Présents (comité)	Bernard Attinger, Président Yves Christen Pierre Frey Philippe Venetz	Christophe Amsler Philippe Daucourt Christian Klausner Sébastien Oesch (p-v)
Présents (membres)	Laurent Ballif Philippe Loup Jacques Maillard	Neuenschwander Feihl Joëlle Jean-Daniel Chavan
Excusés	Martine Jaquet Sandra de Kalbermatten Bernard Pahud André Würigler Patrice Gagliardi Gilles Pasche	Bénédicte Montant Philippe Donner Roger Praplan Maurice Cosandey Marius Pasquier Laurent Chenu

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, liste des présences, ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2009
4. Rapport du Président
5. Rapport d'activité des Acm par le Prof. Pierre Frey
6. Vision du futur par Mme Joëlle Neuenschwander Feihl
7. Présentation es comptes 2008 et rapport des contrôleurs
8. Approbation des comptes 2008
9. Démission de M. Pierre Frey, élection du Comité et des contrôleurs des comptes
10. Divers et propositions individuelles

11. Déplacement de l'assemblée à la salle SV 1717 (Bâtiment Sciences de la vie) pour la conférence publique de Monsieur Bernardo Secchi :
"La nouvelle question urbaine : le rôle des espaces publics"

1. Ouverture de la séance, liste des présences, ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. 222 personnes ont reçues une invitation; 11 se sont excusées. L'ordre du jour est accepté sans remarques.

2. Nomination des scrutateurs

M. Klausner accepte de fonctionner comme scrutateur; sa nomination est acceptée par acclamation. Compte tenu de l'assistance réduite, la nomination d'un seul scrutateur est suffisante.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 08 octobre 2009

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée; il est accepté sans remarques et à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport du Président

Comité

Les 9 membres du comité (Ch. Amsler, L. Chenu, Y. Christen, Ph. Daucourt, M. Jaquet, Ch. Klausner, S. Oesch, Ph. Venetz et B. Attinger) se sont réunis les 7 décembre 2009, 23 juin 2010, 18 août 2010 et aujourd'hui même. Ph. Venetz a assumé le rôle de caissier et responsable du secrétariat avec sa collaboratrice Micheline Antonioli; S. Oesch a rédigé les procès-verbaux des réunions.

Le comité a abordé notamment les points suivants :

Structure et organisation

- Relations entre l'ArAcm et les projets de M. Pierre Frey en relation avec la mise en valeur des maquettes d'architecture vernaculaire du Prof. Frédéric Aubry à Rossinière
- Les différents aspects de la future organisation des Acm, en prévision du transfert progressif des responsabilités et des activités entre le futur retraité (en 2014) et la personne désignée pour reprendre les tâches et les missions opérationnelles. A ce titre, Mme Joëlle Neuenschwander Feihl, collaboratrice des Acm, a vu son poste à temps partiel s'étoffer progressivement pour atteindre 80% en mai 2011. C'est elle qui remplacera Pierre Frey au sein du Comité, si vous lui accordez vos suffrages. Elle vous présentera par ailleurs au point 6 de l'ordre du jour sa vision pour le futur des Acm.
- Ces mutations et toutes celles qui tournent autour des développements de l'enseignement de l'architecture à l'EPFL et dans les HES ont beaucoup préoccupé votre Comité. Après les incertitudes, cette nomination nous a permis de reprendre confiance et voir se confirmer le rôle de l'ArAcm par rapport à cette évolution.

Conservation des archives

- Les thèmes liés à la conservation des archives des documents informatiques n'ont toujours pas trouvés de conclusion; ils seront sans doute encore l'objet de nos réflexions pendant longtemps
- le recrutement de membres représente aussi un souci du Comité, comme je l'ai relevé dans mon billet paru dans la Lettre aux membres du mois d'août. Nos membres vieillissent comme nous-mêmes, à quoi s'ajoute la volonté d'une représentation équilibrée de tous les cantons romands.

Recherche de fonds

- Comme cette année il n'y avait aucune grande manifestation et que l'exposition des maquettes vernaculaires de Rossinière dépendait d'une autre organisation, le Comité n'a pas été très actif dans ce domaine.

5. Rapport d'activités des Acm par le Prof. Pierre Frey

J'ai été chargé dès 1988 de collectionner des archives d'architecture moderne et de monter de toutes pièces l'unité des Acm. La plupart des fonds souhaitables sont aujourd'hui réunie au sein des Acm, d'autres sont accessibles dans d'autres archives publiques. Sur plus de 20 ans, nous avons fait ce que nous avons promis de faire dans le cadre des moyens disponibles. Parmi les fonds qui se distinguent, je mentionnerais les archives de la menuiserie Held, d'Alphonse Laverrière, de Jean Tschumi et d'Alberto Sartoris.

Madame Neuenschwander reprend maintenant l'édifice pièce par pièce avec mon appui. L'assemblée de la faculté ENAC et la Direction de l'EPFL ont décidé de maintenir les activités des Acm après mon départ en 2014. Mme Neuenschwander Feihl apporte une nouvelle vision et de nouvelles collaborations, mais le passage en douceur est assuré. Selon les statuts de l'ArAcm, le chef des Acm est membre du Comité ex officio, raison pour laquelle je démissionne pour laisser la place à Mme Neuenschwander Feihl.

Au nom de l'Association, le Président remercie chaleureusement le Prof. Pierre Frey pour la tâche accomplie, dont on peut mesurer aujourd'hui l'importance.

6. Vision du futur par Mme Joëlle Neuenschwander Feihl

Mme Neuenschwander Feihl a consigné sa vision et ses objectifs dans un document du 30 mars 2010 remis aux membres du Comité. En résumé :

Catalogage

L'activité se poursuit; de nombreux fonds ont été enregistrés récemment ou vont arriver prochainement :

- Architectes associés Fribourg
- Jean-Georges Haefeli
- Marti Frères
- Affiches Edith Bianchi
- Fonds Guido Cocchi
- Fonds Vincent Mangeat
- Fonds Favarger

Enseignement et recherche

Accentuation des collaborations avec l'UNIL et l'Université de Genève. Une étudiante de l'UNIL va travailler sur le fonds Alice Biro-Ascher et en assurer le catalogage; une étudiante de Genève s'intéresse aux activités des nombreux architectes suisses en Algérie après l'indépendance.

Publications

La force de travail pour des expositions et publications importantes n'existe pas. La préférence sera donnée à une nouvelle ligne de petites publications du type "Photographies de Julius Shulman" de 1998 sur des sujets tirés des archives, accompagnée d'une exposition restreinte sur les balustrades des galeries du bâtiment SG.

Activités d'intendance

Agrandissement et réorganisation du compactus pour gagner de la place, notamment par épuration des fonds existants, en principe avec l'appui d'un civiliste.

Discussion

Q : La dotation en personnel des Acm est-elle suffisante pour assumer ce programme ? A-t-elle diminuée récemment ?

R : Elle a légèrement diminuée – à chaque départ ou changement de statut, une fraction de poste disparaît... cette évolution traduit les changements au sein de l'EPFL, qui d'école d'ingénieurs se transforme en école des sciences de la vie.

Q : La nouvelle loi vaudoise sur l'archivage, prévue pour 2011, ne permettrait-elle pas de dégager des moyens ?

R : Cette loi concerne en premier lieu les archives du Canton. Par ailleurs, le Canton ne va guère financer des tâches qui incombent à la Confédération. La loi fédérale sur les

archives serait plus appropriée pour subventionner nos tâches. L'exemple de l'Expo 01 montre cependant que ces moyens sont dilapidés à d'autres fins que l'archivage ...

Q : Quid du Message fédéral sur la culture en préparation ?

R : La procédure de consultation se termine le 15 novembre; le train est parti. Il faudrait peut-être sensibiliser les cantons sur ce plan.

7. Présentation des comptes et rapport des contrôleurs

M. Venetz présente les comptes. L'association est en perte de vitesse : sur 236 membres, on compte 222 cotisants, soit -6% par rapport à l'année précédente.

L'exercice 2009 se solde par un déficit de 3'546.63 frs. Au 31.12.2009, la fortune s'établit à 39'940.34 frs.

Les vérificateurs des comptes (Patrice Gagliardi et Sandra de Kalbermatten) étant excusés, M. Venetz lit leur rapport, qui conclut à l'exactitude des comptes, avec les réserves d'usage

8. Approbation des comptes 2009

Au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

9. Élection du Comité et des contrôleurs des comptes

Selon les statuts, le Comité doit être élu tous les 3 ans, ce qui est le cas en 2010. A l'exception de Pierre Frey, qui a donné sa démission, ses membres se représentent pour un nouveau mandat. Par les statuts de l'ArAcm, les Acm sont représentés d'office au Comité. Le Comité propose d'élire Mme Joëlle Neuenschwander Feihl à la place du démissionnaire.

Par acclamation, l'Assemblée élit Mme Neuenschwander au Comité et confirme ses autres membres.

L'Assemblée réélit également à l'unanimité les contrôleurs des comptes, qui ont confirmé au Président leur accord de se mettre à disposition pour un nouveau mandat.

10. Divers et propositions individuelles

Néant

La partie statutaire de la réunion se termine à 18h15 et les participants se déplacent à la salle SV 1717 pour la conférence de M. Bernardo Secchi.

Conférence de M. Bernardo Secchi : La nouvelle question urbaine : le rôle des espaces publics

Mme Joëlle Neuenschwander Feihl introduit le conférencier devant un nombreux public :

Architecte et urbaniste italien, professeur aux écoles d'architecture de Milan et de Venise entre autres, auteur de nombreux essais, Bernardo Secchi est internationalement reconnu. Il a participé à de multiples concours et a conçu de nombreux plans et projets d'urbanisme, notamment pour Sienne, Genève, Marseille et Anvers. Récemment, avec son associée Paola Viganò, ils ont été conviés à la consultation internationale sur l'avenir du "Grand Paris".

Le brillant exposé peut se résumer par le slogan prononcé par le conférencier :

"Ce qui modifie la ville sont les espaces publics"

Pour le reste, ceux qui n'ont pas assisté à la conférence ne doivent qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

SO/- 11.12.2010

EPFL ENAC INTER Acm – SG 3312 – Station 15 – CH 1015 Lausanne
association.acm@epfl.ch

t 021 693 39 48 f 021 693 52 88
Site internet : <http://acm.epfl.ch>